

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau Syndical du
04/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 04 septembre, le Bureau Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Madame Amalia QUINTON, 2^{ème} vice-présidente.

Délibération
n° B 2025-09-03

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : **EAU POTABLE : Pérignat-es-Allier – Chemin de la Garde – Groupement de commande SBL / SIAREC / commune de Pérignat-es-Allier**

Date de convocation :
21/09/2025

Madame la vice-présidente explique aux délégués que le SIAREC, la commune de Pérignat-es-Allier et le SMEA de la Basse Limagne souhaitent réaliser des travaux de réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales, d'eau potable pour la rue citée en objet. Ces travaux sont situés sur la même emprise.

Nombre de membres
en exercice : 15
Nombre de membres
présents : 10
Nombre de suffrages
exprimés : 11

Afin d'éviter l'intervention de différentes entreprises et pour réduire les coûts des travaux, le SIAREC, la commune de Pérignat-es-Allier et le SMEA de la Basse Limagne envisagent de procéder à une consultation en groupement de commandes. La commune de Pérignat-es-Allier est chargée du rôle de coordonnateur et notamment des procédures dans le respect des règles prévues par la Code de la commande publique.

VOTE :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de
séance :
Agathe DEMAS

DELIBERATION

Le Bureau Syndical, les explications de la vice-présidente entendues, et à l'unanimité, décide :

- *De constituer avec le SIAREC et la commune de Pérignat-es-Allier un groupement de commande pour les travaux de réseaux humides de la rue citée en objet.*
- *D'autoriser Monsieur le Président, représentant du SMEA de la Basse Limagne, à signer la convention définissant les modalités de ce groupement de commande.*
- *De désigner M. LEMERLE René, membre titulaire, et Mme QUINTON Amalia, membre suppléant, à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande et à la Commission Ad'hoc.*

FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,
René LEMERLE

